



Depuis la fin du confinement acté le 11 Mai, il était prématuré et inconséquent de pouvoir envisager une réouverture, même partielle, de notre école à cette date. Nous avons besoin de temps pour nous assurer de la bonne adéquation entre le protocole sanitaire, la structure même de notre école et le personnel enseignant et municipal disponible. De plus, le sondage effectué par mail auprès des parents d'élèves démontrait que sur 62 répondants, 90% de ceux-ci étaient favorables à une réouverture de l'école au mois de Septembre. Nous avons néanmoins entendu les 10% répondants en faveur d'une réouverture de l'école avant les vacances d'été. Toutefois, la lourdeur du protocole sanitaire édicté par le Ministère de l'éducation nationale est telle qu'il a fallu se réunir, discuter, envisager et prévoir plusieurs scénarios en concertation avec les parents d'élèves et l'équipe enseignante pour qu'une réouverture partielle soit possible. Chaque réunion a rendu l'avenir proche de notre école plus confiant, plus sécurisant et plus adapté à la réalité du terrain.

C'est ainsi que, après s'être assurés que toutes les conditions sanitaires, matérielles, pédagogiques et humaines étaient réunies, nous avons pu entreprendre l'ouverture d'une première classe dès le 02 Juin. Cette classe accueille désormais un nombre limité d'enfants classés prioritaires, comme stipulé par les différents directives du gouvernement. Initialement, ces familles avaient été contactées par les enseignants afin de recueillir leurs souhaits de rescolarisation. C'est donc Alice Genge qui a eu la primeur d'encadrer cette classe unique (de Petite Section de maternelle à CM1) avec l'aide de Laetitia Baudot (ATSEM remplaçante).

L'ultime condition pour que nous puissions ouvrir une seconde classe de 10 enfants était de pouvoir compter sur un(e) enseignant(e) remplaçant(e) avec un temps d'accueil pérenne et continu jusqu'à la fin de l'année scolaire. Plusieurs demandes en ce sens ont été faites auprès de l'Inspectrice Académique et de la Direction Académique. Plusieurs familles, non prioritaires, avaient pour leur part, une nécessité absolue de reprendre leur travail, leur emploi pouvant être menacé. Nous ne pouvions pas rester sans rien faire.

Une deuxième classe a donc ouvert le lundi 08 Juin avec une nouvelle enseignante qui fera donc la classe à 10 élèves allant du CE1 au CM2. Tant qu'un allègement du protocole sanitaire ne sera pas diffusé aux différentes instances, il sera malheureusement impossible d'envisager l'ouverture d'une troisième classe.

Afin de faciliter la reprise du travail des familles, nous avons décidé que :

- l'accueil garderie reprendrait aux horaires habituels : de 7h à 9h et de 16h30 à 18h30
- le repas du midi est à la charge des parents, sous forme de pique-nique, sans qu'aucune tarification spéciale liée au coût du personnel encadrant ne les impacte.
- l'accueil du mercredi matin de 8h à 12h ne peut être maintenu.

L'inscription sur les différents accueils se fait en amont pour une organisation sanitaire optimale.

Nous souhaitons donc une bonne « rentrée » à tous les petits auronais reprenant le chemin de l'école dans ces conditions si particulières.



Vers un remplacement des portes des coffrets électriques dégradés, dans notre village.

Dans le cadre de l'aménagement de notre cadre de vie, de l'esthétique et de la sécurité qui en découle, la municipalité lance une concertation avec tout ses administrés afin de procéder au remplacement de toutes les portes dégradées, manquantes ou cassées des coffrets où sont logés les compteurs électriques extérieurs. Pour se faire, les Auronais concernés par cette action, doivent déposer en mairie, **avant le 31 juillet 2020**, leur nom et la photocopie de la facture de leur fournisseur d'électricité. Un listing sera alors établi et transmis à une société qui aura la charge de procéder au remplacement de toutes les portes concernées.



L'école joue la reprise



Quelques élèves ont repris le chemin de l'école, mais n'est-il pas le principal ?



La municipalité, la Métropole Aix Marseille Provence et le Conseil Départemental 13, mettent gracieusement à la disposition des Auronaises et Auronais, des masques grand public lavables.

Disponibles en Mairie à partir du lundi 10 juin : de 9h à 16h30



Retour à une vie "normale".

Le déconfinement a certes, quelque peu libéré la population, les beaux jours arrivent et nos habitudes quotidiennes reprennent peu à peu mais pas toujours dans le respect des règles sanitaires édictées. Pourtant, nous demeurons toujours dans une période critique qui n'exclut pas une deuxième vague ou l'émergence de nouveaux closters qui doivent nous inciter à demeurer vigilants. Néanmoins, il faut avancer vers la reprise : reprendre le chemin de l'école pour nos enfants et les activités professionnelles pour les adultes afin que la perspective de déboires économiques et financiers soit le plus largement évitée.

La vie communale a petit à petit repris ses activités. Durant le confinement, les services municipaux étaient partiellement fermés au public et le 4 mai la plupart des services ont repris progressivement : les services généraux, l'accueil et le service comptable opéraient en alternance soit à la mairie soit en télétravail. De ce fait, la plupart des actes ont été ainsi assurés. Désormais, l'accueil du public s'effectue dans le respect de toutes les mesures sanitaires nécessaires. Les services techniques ont malgré tout exercé leur activité d'entretien à minima pendant la période stricte de confinement. En revanche, depuis le 11 mai, ce service assure une activité quasiment normale tout en respectant le plus possible la distanciation physique. Ainsi, le ramassage des déchets verts a également repris et a été accueilli avec enthousiasme par les Auronais. Depuis le 19 mai, notre médiathèque à elle aussi rouvert ses portes en mode drive autour de Sonia, Régine, Daniel, Liliane, Agnès, Sylvie et Maurice qui ont relancé les échanges d'ouvrages et attendent un assouplissement prochain. Toute l'équipe reste à votre disposition en attendant des jours meilleurs. Les séances de yoga, quant à elles, ont repris en extérieur.

Le 2 juin, en concertation avec les élus et les enseignants, l'activité scolaire a repris : 11 enfants des personnels prioritaires ont été accueillis sur les 65 élèves que compte notre école, le plus crucial résidant dans une réouverture, même partielle, avant les vacances scolaires. Les enfants bénéficient également de l'accueil périscolaire, matin et soir et de l'ouverture de la salle de cantine pour prendre les repas préparés par leurs parents. Les raisons pour lesquelles nous avons fait le choix de prendre le temps d'organiser une rentrée en toute sécurité, avaient été présentées dès le 4 mai dernier, nous permettant ainsi de valider la meilleure option pour le plus grand nombre. En revanche, les autres élèves bénéficient d'un suivi à distance assuré par leurs enseignants, Mr Fabien CASCALES et Mme Claudine ESCUDIER. Mme Alice GENGE assure, quant à elle, une multi classe en présentiel.

Enfin je terminerais en remerciant nos commerçants auronais tels que le Domaine du Petit Sonnailler, la Ferme d'Aurons, l'Estafette Pizza, la Ferme du Grand Sonnailler et le Bistrot d'Aurons qui, malgré les difficultés, sont restés disponibles et ont assuré un service remarquable pour accompagner les Auronais dans cette période trouble.

La vie reprend ses droits, restons vigilants et optimistes pour accueillir ce nouvel été que j'espère serein et régénérant pour vous tous.
Bien chaleureusement.

André BERTERO
Maire d'Aurons

Le Conseil Municipal a été installé le 25 mai

Depuis le 18 mai dernier, date à laquelle le Premier ministre a officialisé l'installation des Conseillers Municipaux élus le 15 mars et fixé les dates d'installation des Maires et Adjointes entre le 13 et le 28 mai, un soulagement général s'est répandu. La situation des collectivités était en effet partiellement bloquée et entravait toute possibilité d'engagement de travaux ou de projets. Cette annonce a donc soulagé quelque peu tous les élus et c'est donc dans ce contexte que l'installation du Conseil Municipal a eu lieu le lundi 25 mai, pratiquement à huis clos, dans la salle des mariages, et dans le respect le plus strict des règles sanitaires imposées.



Sans surprise, **André BERTERO** a été élu maire, à l'unanimité de l'ensemble du conseil municipal. Ce dernier proposait, comme la loi l'autorise, quatre Adjointes tous élus à l'unanimité et comme suit : **Alain GRANDGI-RARD**, est élu premier Adjoint en charge des travaux, projets, services techniques et du personnel, **Mélanie GALVEZ**, deuxième Adjointe en charge de l'école, du périscolaire et de la petite enfance, **Stephan LUCIBELLO**, troisième Adjoint en charge de la solidarité et de l'action sociale et **Régine FARLIN**, quatrième Adjointe en charge de la culture, de la médiathèque et des expositions. **Christian DENANS**, est élu conseiller municipal en charge de la sécurité voirie, vidéoprotection et voisins vigilants, **Karine BOUVET**, conseillère municipale aux Evénements et Festivités en relation avec le comité des fêtes, **Jean de PALEVILLE**, conseiller municipal à la Communication et Commémorations, **Natacha GRISONI**, conseillère municipale à la Promotion du village et du tourisme, **Alain BROUSSE**, conseiller municipal à Environnement et valorisation du patrimoine, **Sophie KERNEN**, conseillère municipale pour la refonte du site internet et les Echos d'Aurons, **Olivier BEDUS**, conseiller municipal aux Projets innovants et développement durable, **Véronique LEFUR**, conseillère municipale à la Solidarité et actions sociales, **Thierry MOPIN**, conseiller municipal aux Espaces boisés, DFCI, réseau pluvial et **Virginie BOCCA**, conseillère municipale à la Solidarité et aux actions sociales.

COMMEMORATION DU 8 MAI

Dans notre commune, Les cérémonies du 8 mai ont toujours été importantes pour les Auronais. Mais cette année, le Covid-19 oblige, le 75ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe a fait l'objet d'une cérémonie particulière. Désireux de ne pas occulter cet événement, le Maire, André BERTERO, accompagné des deux conseillers municipaux Virginie BOCCA et Jean de PALEVILLE, ainsi que de Claude CROUZE et Noel CHAVE, a déposé, au nom des Auronais, une gerbe au pied du monument érigé à la mémoire de Gaston CABRIER, Maire d'Aurons assassiné par la gestapo le 15 juin 1944.



L'incivilité sous surveillance

Durant le confinement des opérations ont été menées par des patrouilles mixtes dans les massifs forestiers. Alors que le pays vivait son premier week-end post-confinement, des patrouilles de police de l'environnement, de l'ONF et de la gendarmerie de Lançon et nos gardes particuliers ont effectué des contrôles. L'objectif était de verbaliser toutes les personnes motorisées en infraction dans le milieu forestier mais aussi de rappeler les règles de base aux promeneurs. A ce titre, les forces engagées ont verbalisé quatre personnes qui circulaient en quad et trois à moto. Le lendemain, en fin de journée, un autre pilote de quad a été verbalisé sur la commune. **Un rappel s'impose aussi au niveau des acteurs de dépôts sauvages y compris devant les conteneurs : ils sont surveillés et seront également réprimandés.**

